



Connaissances en allemand requises selon le type de visa conformément à la loi sur le séjour des étrangers - AufenthG

TYPE DE VISA

CONNAISSANCES EN LANGUE REQUISES CONFORMÉMENT AU CADRE EUROPÉEN COMMUN DE RÉFÉRENCE POUR LES LANGUES (CECRL)

▫ Visa de travail pour travailleurs qualifiés	▫ Aucun niveau de langue spécifique requis
▫ Carte bleue européenne	▫ Aucun niveau de langue spécifique requis
▫ Visa de recherche d'emploi (formation professionnelle)	▫ Niveau d'allemand au moins B1
▫ Visa de recherche d'emploi (formation universitaire)	▫ Aucun niveau de langue spécifique requis
▫ Visa pour la reconnaissance des qualifications professionnelles étrangères	▫ Niveau d'allemand au moins A2
▫ Visa pour l'emploi dans le cadre d'un partenariat pour la reconnaissance	▫ Niveau d'allemand au moins A2
▫ Visa de travail pour les travailleurs avec une expérience professionnelle (y compris les spécialistes de l'informatique)	▫ Aucun niveau de langue spécifique requis
▫ Visa pour une formation professionnelle	▫ Niveau d'allemand au moins B1
▫ Visa pour la recherche d'une place de formation	▫ Niveau d'allemand au moins B1
▫ Visa pour l'exercice d'une activité indépendante	▫ Aucun niveau de langue spécifique requis
▫ Visa pour études	▫ Généralement niveau d'allemand B2 (dépend du cursus d'études)
▫ Visa pour la candidature à l'université	▫ Connaissances en langue requises des études envisagées
▫ Visa de recherche	▫ Aucun niveau de langue spécifique requis
▫ Visa pour l'apprentissage de l'allemand	▫ Aucun niveau de langue spécifique requis
▫ Visa pour un stage académique UE	▫ Aucun niveau de langue spécifique requis